

17 novembre 2016

Rapport de la commission de l'aménagement et de l'environnement chargée d'examiner la motion du 13 septembre 2016 de MM. Stéphane Guex et Pierre Gauthier: «Abattage de Plainpalais, transparence absolue».

Rapport de M. Eric Bertinat.

Cette motion a été déposée lors de la séance plénière du 13 septembre 2016. Le Conseil municipal l'a renvoyée, le même jour, à la commission de l'aménagement et de l'environnement. La commission, sous la présidence de M^{me} Danièle Magnin, a étudié la présente motion lors des séances des 20 septembre, 18 octobre et 8 novembre 2016.

Le rapporteur remercie M. Christophe Vuilleumier pour la qualité de ses notes de séances.

Avant de relater les nombreuses questions et réponses reçues en commission, permettez-moi de revenir sur les documents (expertises et cartes) réclamés par les conseillers municipaux. Ces documents figurent dans les annexes de ce rapport, à l'exception de deux expertises (l'une datée de 2008 – qui a été adressée en son temps à la commission des travaux – et l'autre de 2013) ainsi que deux cartes concernant les arbres que la commune entend transplanter dans d'autres parcs. Deux cartes pourtant promises par M. Pagani et qui ne sont jamais parvenues aux commissaires de la commission de l'aménagement et de l'environnement.

Rappel de la motion

Considérant:

- que beaucoup de voix s'élèvent dans la population genevoise pour savoir qui a pris la décision de l'abattage en urgence de 11 arbres, dans la nuit du vendredi 9 au samedi 10 septembre (voire 18 arbres selon des sources);
- que l'on est en droit de se demander:
 - le nom de l'entreprise mandatée pour l'expertise des arbres
 - si cette entreprise est indépendante de tout conflit d'intérêts
 - qui l'a mandatée
 - s'il y a eu une contre-expertise
 - s'il a été procédé à une tomographie
 - quand a été faite l'expertise, avant ou après la chute de l'arbre du 8 septembre
 - quelle était la nature des tests, des tests de résistance et quels étaient les critères

- quels étaient les critères évoqués pour l’abattage de ces arbres précisément
- si tous les arbres de la plaine ont été testés
- si le rapport d’expertise est consultable
- s’il est exact que le hêtre blanc/grisard, le plus grand abattu, se soit révélé être parfaitement sain après abattage et si c’est cela qui a justifié la pose d’une plaque sur sa souche pour la cacher
- pour quel motif un état sanitaire des arbres demandé par le comité référendaire le 24 août 2016, soit quinze jours avant, a été refusé,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de livrer en urgence les résultats des expertises qui ont mené à l’abattage de tous ces arbres;
- d’apporter des réponses claires à la population genevoise AVANT les votations du 27 novembre 2016 concernant la proposition PR-994.

Séance du 20 septembre 2016

Audition de M. Pierre Gauthier et de M. Stéphane Guex, motionnaires

M. Guex prend la parole et déclare que la motion n’est pas compliquée et pose une série de questions. Il remarque que ce sont des questions qu’il a relayées de personnes qui s’interrogent à la suite de l’abattage des arbres et il pense qu’il serait judicieux que le Conseil municipal se saisisse rapidement de cette affaire afin d’amener des réponses aux citoyens.

Il rappelle que quelques semaines avant la chute du marronnier, un premier arbre était tombé au parc Lagrange. Il remarque que cet événement n’avait pas été suivi d’un abattage comme à Plainpalais. Il déclare avoir observé, la nuit de l’abattage, que certains arbres étaient recouverts de plaques métalliques alors que d’autres ne l’étaient pas, et il mentionne que ces derniers montraient des traces de pourriture. Il se demande en l’occurrence pourquoi certains arbres étaient recouverts et d’autres pas. Il observe que certains citoyens ont retiré la plaque du grand peuplier blanc, découvrant que la souche était saine. Il signale que cette souche a été enlevée et qu’il n’est donc plus possible de procéder à une expertise. Il ajoute qu’il est également curieux de constater que l’entreprise qui a été mandatée par la Ville de Genève, Les Artisans de l’Arbre, a reçu mission le 4 août dans le but de faire un état sanitaire des arbres au 30 septembre. Il mentionne qu’il est troublant, suite au téléphone de l’association de défense des arbres de Plainpalais, qu’aucune réponse n’ait été apportée avant l’abattage. Il ajoute que cette même association s’est adressée à M. Pagani au mois de juin, lequel a répondu qu’il n’y avait pas de raison de mener une analyse sanitaire de ces arbres. Il pense, dès lors, qu’il convient d’apporter des réponses à cette association.

Il recommanderait d'auditionner cette association qui a de nombreux éléments à évoquer. Il mentionne également que les inquiétudes de cette association sont légitimes puisque, depuis les années 90, 130 arbres ont été abattus sur cette plaine.

Une conseillère municipale remarque que les habitants auraient indiqué que la souche était saine. Elle se demande comment ces personnes ont pu, sans analyse, déclarer que l'arbre était sain.

M. Guex acquiesce et déclare que l'analyse des arbres qui a mené à leur abattage a été réalisée avec une simple observation visuelle. Il signale alors se baser sur les déclarations d'un ancien pépiniériste qui aurait constaté que la souche de ce peuplier était saine. Il se demande donc également comment il est possible, sur la base d'une simple observation, de décréter qu'un arbre est sain ou pas.

M. Gauthier intervient et déclare que l'on regarde généralement s'il y a un espace creux au centre de la souche ou s'il y a de la pourriture afin de déterminer si l'arbre est sain. Il signale que le grand peuplier dont il est question a été débité en bûches et il remarque qu'aucune trace de pourriture n'a été constatée par ce pépiniériste.

M. Guex ajoute que ce peuplier n'est en outre pas dans l'alignement prévu par le plan d'aménagement. Et il remarque que son abattage arrange donc!

Une conseillère municipale signale que le lendemain de la chute du marronnier, les présidents des associations concernées par les marchés ont été prévenus par le Service des marchés que les pompiers avaient décidé de fermer complètement les marchés le samedi, le dimanche et le mercredi suivants. Elle remarque que le Conseil administratif s'est opposé à cette fermeture en mentionnant qu'il fallait trouver une solution. Elle indique que, le soir même, elle apprenait qu'une expertise de résistance avait été menée afin de déterminer quels étaient les arbres sains.

Elle déclare encore que, la veille au matin, les présidents d'associations se sont réunis et elle mentionne que l'un d'entre eux a indiqué voir que des experts étaient venus carotter les arbres afin de déterminer leur état, et elle signale qu'il semblerait que les racines soient desséchées et n'absorbent plus d'eau en raison du revêtement posé sur le sol. Elle précise que certaines racines auraient cassé net à 40 cm de profondeur. Elle se demande si le nom de l'expert est connu.

M. Gauthier déclare encore que l'association de défense des arbres de Plainpalais a signalé un déficit d'entretien et d'arrosage de ces arbres. Il ajoute que les arbres de Plainpalais sont en déficit hydrique, ce que le jaunissement rapide des feuilles vient confirmer. Il rappelle en outre que ces arbres sont des arbres de pépinière qui ne développent pas de racines suffisantes par rapport à leur couronne. Il pense qu'il faudrait confirmer cette situation.

Une conseillère municipale rappelle qu'en 2009 le Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE) avait mené une étude conséquente sur les arbres et elle se demande si les personnes auditionnées ont pu se procurer ce document. Elle ajoute qu'il faudrait en l'occurrence mettre en rapport cette étude avec ce qui s'est passé à Plainpalais.

M. Guex mentionne que le dernier état sanitaire réalisé à Plainpalais date de 2013. Il observe que si trois mois de sécheresse interviennent après une étude de ce type, les conséquences peuvent être importantes. Cela étant, il rappelle que l'inventaire des arbres du canton n'est pas terminé.

Une conseillère municipale remarque qu'il y aurait donc probablement un problème de suivi ou un manque de personnel.

M. Guex mentionne que sa question au magistrat allait dans ce sens. Il signale que de nombreux arbres ont des branches mortes dans leur couronne et il se demande si rien n'est fait afin de pouvoir, un jour, abattre ces arbres, ou s'il s'agit d'un manque de personnel. Il déclare avoir vu les pompiers abattre les arbres et ne pas avoir constaté que des arbres étaient tombés sur d'autres arbres, comme cela a été dit. Il mentionne qu'il serait ravi d'entendre le magistrat expliquer que l'entreprise a fait son travail correctement. Il signale, cela étant, avoir entendu qu'une trentaine d'arbres devaient encore être abattus sur la plaine.

M. Gauthier déclare encore réclamer depuis plusieurs années un renforcement du personnel du SEVE. Il ajoute que le syndicat indique régulièrement que ce service manque de personnel et que des ouvriers sont remplacés par des spécialistes. Il se demande dès lors quelle est la pertinence du département qui gère le SEVE. Il déclare encore que de nombreuses personnes ont des suspicions très nettes à propos de la légitimité de ces abattages qui arrangent ceux qui souhaitent terminer le projet de la pointe nord de la plaine.

Un conseiller municipal déclare que cette motion demande la transparence, mais il remarque que les personnes auditionnées font preuve de peu de transparence. Il se demande dès lors quel est le but des personnes auditionnées qui esquissent certains aspects sans les définir exactement.

M. Guex répond avoir simplement des questions qui lui semblent légitimes. Il observe que l'association de défense des arbres a soulevé par ailleurs la question de l'utilisation de cette plaine et si l'idée est d'en faire un espace commercial ou un lieu de déambulation. Il mentionne que le fait d'avoir moins d'arbres permet en l'occurrence de multiplier les manifestations et d'en accroître l'importance. Il remarque se poser également la question.

M. Gauthier rappelle qu'une première expertise avait été menée, concluant que tous les arbres devaient être abattus. Il ajoute que le responsable cantonal du service de la protection de la nature a indiqué qu'il n'aurait jamais autorisé la

transplantation des arbres sur cette plaine. Il rappelle, cela étant, qu'une menace de référendum avait été agitée et qu'un compromis avait été trouvé en proposant une transplantation. Il observe toutefois qu'une transplantation implique un certain nombre de critères, et que le taux de réussite n'est pas absolu. Il signale en l'occurrence que les dendrologues expliquent que les spécimens doivent être jeunes, en bonne santé et que l'opération nécessite deux saisons. Il mentionne qu'une transplantation nécessite ainsi douze à vingt-quatre mois. Il constate qu'aucune des trois conditions n'est réalisée. Il déclare alors penser que cet abattage arrange tout le monde et qu'indépendamment du référendum, les arbres seront abattus et le projet terminé.

Un conseiller municipal remarque que 500 arbres sont donc abattus chaque année, mais il se demande si des expertises sont réalisées pour justifier ces abattements. Il se demande par ailleurs si l'arrosage est suffisant à Plainpalais.

M. Guex répond que ce sont 500 arbres qui sont abattus sur le territoire cantonal. Il rappelle que le Canton autorise les abattements, suite de quoi le SEVE entreprend l'opération. Il signale que le Canton lui-même reconnaît que la procédure est très contraignante. Il évoque ensuite l'arrosage en déclarant qu'un système de goutte à goutte fonctionne sur la plaine. Il précise que ce système fonctionne très bien et donne de bons résultats.

Une conseillère municipale observe que de nombreux arguments ont été évoqués au cours de cette audition, et elle aimerait en fin de compte savoir quel est le but. Elle mentionne que les motionnaires s'en prennent à M. Barazzone et à M. Pagani, et elle se demande si l'intention est véritablement la défense des arbres ou si ce sont des conflits internes qui portent cette motion. De plus, elle se demande dès lors à quoi sert une motion s'il n'y a aucune mesure prise à l'issue de son examen.

M. Guex répond ne pas avoir cité le nom de M. Barazzone. Cela étant, il déclare que des personnes s'interrogent dans tous les partis. Il rappelle que M. Barazzone place des arbres dans des pots alors qu'à Plainpalais, il s'agit d'arbres plantés en terre.

M. Gauthier remarque que les faits se sont déroulés et que les questions se posent. Il mentionne que la commission doit déterminer si la question est pertinente et non se demander si les motionnaires sont animés de mauvaises intentions. Il rappelle que la motion demande au Conseil administratif de livrer en urgence les expertises qui ont abouti à l'abattage, et de donner des informations à la population.

Un conseiller municipal demande si M. Gauthier était présent à la commission des travaux lorsqu'il était question de l'abattage de ces arbres au profit de l'installation d'une gaine technique. Il mentionne que celle-ci nécessitait l'abattage de 200 arbres, lesquels sont posés avec des racines en semi-surface. Il signale

en effet qu'une ancienne route bétonnée subsiste sous ces arbres qui ne peuvent donc pas s'enraciner correctement. Il rappelle, cela étant, que le magistrat est entouré d'ingénieurs qui lui permettent de prendre des décisions. Il mentionne qu'il convient toutefois d'être attentif et de déterminer les raisons de ces abat-tages. Il se demande si les motionnaires ont une solution à apporter.

M. Gauthier déclare ne pas être conseiller administratif. Il ajoute être là pour poser des questions et non pour apporter des réponses. Il remarque qu'il serait possible de demander sa documentation à l'association de défense des arbres de Plainpalais. Il ajoute qu'il sera toujours possible de dire qu'il n'est pas possible de faire une expertise sur la base d'une photo.

Une conseillère municipale remarque avoir été mandatée pour défendre une personne qui conteste une expertise de dendrologie. Elle demande alors si les motionnaires ont des informations sur les tests réalisés sur les arbres de Plainpalais.

M. Guex répond qu'il y a eu un test de résistance, mais il mentionne que ce sont les critères de ce test qu'il faudrait connaître. Il répète que de vraies questions se posent en dehors du Conseil municipal. Il ajoute qu'il existe plusieurs moyens, comme la tomographie, pour déterminer si un arbre est creux, des moyens qui peuvent se révéler financièrement lourds. Il précise par ailleurs qu'un carottage endommage l'arbre.

Un conseiller municipal demande comment M. Guex sait que 30 arbres doivent encore être abattus.

M. Guex répond que c'est M. Barthassat qui a donné cette information. Il ajoute avoir entendu ce renseignement lors de la conférence de presse de l'association de défense des arbres de Plainpalais. Il signale avoir entendu que l'arbre 133 serait prochainement abattu.

Une conseillère municipale déclare entendre M. Brocher et M. Moncada derrière les explications de M. Guex et de M. Gauthier. Elle se demande si cette motion n'est pas un biais pour obtenir les précédentes expertises qui ont été demandées à M. Pagani.

M. Guex répond qu'il faudra leur poser la question.

Séance du 18 octobre 2016

Audition de M. Rémy Pagani, conseiller administratif chargé du département des constructions et de l'aménagement, accompagné de M. Nicolas Schumacher, commandant au Service d'incendie et de secours, de M. Daniel Oertli, chef du Service des espaces verts, de M. Jonathan Lopez, horticulteur paysagiste au Service des espaces verts, de M. Lucien Scherly, collaborateur personnel à la Direc-

tion et secrétariat du département de l'environnement urbain et de la sécurité, de M. Frédéric Bieri, adjoint chef de culture aux Conservatoire et jardin botaniques et de M^{me} Isabelle Charollais, codirectrice à la Direction du département des constructions et de l'aménagement

M. Pagani prend la parole et excuse l'absence de M. Barazzzone qui est en déplacement. Il ajoute que les documents demandés ont été envoyés à la commission. Il remarque être présent pour répondre aux questions des commissaires.

M. Oertli prend la parole et déclare qu'un dépérissement des arbres sur la plaine de Plainpalais a été constaté en juillet 2016 à la suite d'un été très sec. Il mentionne qu'une analyse visuelle a donc été effectuée au début du mois d'août, une analyse confiée à l'entreprise Les Artisans de l'Arbre. Il précise qu'en cours d'étude, le 8 septembre, un arbre est tombé. Il indique que cet arbre est tombé sans aucun signe annonciateur qui aurait pu permettre d'anticiper cet accident. Il ajoute que lorsque cet arbre est tombé, il a été constaté qu'il n'avait plus de racines. Il ajoute que décision a alors été prise d'abattre les arbres susceptibles d'être dangereux. Il observe qu'il était absent lors de cet événement et il mentionne que cette décision était justifiée au vu du passage sur la plaine et de la dangerosité de la situation. Il remarque que cinq arbres ont été abîmés au cours des travaux et qu'ils ont dû être enlevés. Il explique ensuite que l'expertise visuelle était insuffisante au vu de l'événement du 8 septembre et il mentionne qu'un test racinaire a été mené (résistographe). Il indique que l'expert a estimé que 88 arbres sur les 168 arbres pouvaient poser un problème. Il mentionne qu'un test complémentaire a été mené avec des sondages racinaires et que 34 arbres supplémentaires ont été jugés dangereux. Il répète que la plaine de Plainpalais est en pleine ville et qu'il n'est pas possible de laisser ces arbres en place. Il signale encore que le bureau d'étude est un bureau sérieux et que les différentes analyses ont toutes abouti au même résultat. Il mentionne ensuite que les 34 arbres seront abattus prochainement. Il remarque que son service est consterné de voir la vitesse de dégradation de ces arbres qui avaient fait l'objet d'une première analyse en 2013. Il imagine que les dégradations vont se poursuivre sur les arbres qui restent et il mentionne qu'il sera peut-être nécessaire d'intervenir d'ici un ou deux ans. Il termine en mentionnant que cette information sera communiquée à la presse le lendemain.

Un conseiller municipal remarque que le compromis est donc caduc.

M. Pagani déclare qu'il faut rester sur l'état sanitaire des arbres. Il mentionne alors qu'un recouplement a été fait avec les arbres qui ont été abattus sur l'allée des marchés et il rappelle que neuf arbres ont été abattus lors de la première vague. Il ajoute qu'il reste 38 arbres pouvant être déplacés.

Un conseiller municipal demande si ces 38 arbres sont transplantables au vu de l'état sanitaire des autres arbres et remarque que l'analyse a porté sur 88 arbres.

M. Oertli répond qu'il n'est pas possible de donner une réponse. Il ajoute qu'il est nécessaire d'attendre les examens devant être faits et mentionne qu'il n'est pas question d'abattre des arbres sains. L'analyse a porté sur 88 arbres, soit sur les arbres présentant des risques éventuels.

Un conseiller municipal demande combien d'arbres seront transplantés et il demande s'il sera possible d'obtenir ces cartes ainsi que les rapports d'analyse de 2008 et de 2013.

M. Oertli répond que pour l'instant il s'en tient à la gestion du risque que présentent ces arbres.

M. Pagani ajoute qu'il sera possible de donner les deux cartes.

Une conseillère municipale comprend que 11 arbres ont été abattus en urgence et que 34 arbres supplémentaires vont être abattus avant la votation. Elle signale ensuite que M^{me} Giraud était avec elle lorsqu'un carottage de ces arbres a été mené et elle observe que l'expert de Lullier indiquait que ces arbres n'avaient plus de racines sur 50 cm de profondeur en raison du revêtement imperméable installé au sol par la Ville. Elle demande donc s'il faut penser que c'est la Ville qui a conduit à la mort de ces arbres.

M. Oertli déclare que c'est l'utilisation de cet espace qui génère de tels phénomènes. Il mentionne que ce sont les activités des centres-villes qui compactent les sols et qui rendent la vie des arbres d'avenue très dure. Il mentionne que c'est la raison pour laquelle le projet prévoit des gaines continues afin d'améliorer leur condition de vie.

Une conseillère municipale déclare que, sur l'avenue Giuseppe-Motta, un camion-citerne arrose les arbres toutes les deux semaines et elle imagine que c'est la sécheresse de cet été qui a entraîné cette mesure. Mais elle mentionne n'avoir jamais vu de camions citernes intervenir sur la plaine de Plainpalais. Elle se demande donc s'il ne faut pas imaginer que la Ville a laissé ces arbres mourir afin de terminer le projet.

M. Oertli déclare que la Ville de Genève possède 25 000 arbres et il mentionne qu'il n'est pas possible de s'occuper de tous ces arbres. Il précise que ces sont les individus de cinq ans et moins qui sont arrosés par le SEVE. Il signale que des fosses de plantations sont à présent creusées de manière plus conséquentes que par le passé afin d'augmenter les espérances de vie des arbres. Il observe que les plantations faites sur la plaine il y a cinq ans avaient un arrosage automatique. Il ajoute qu'il est impossible d'arroser les arbres anciens situés sur la Plaine en raison du revêtement au sol. Il explique ensuite que la Ville travaille à présent avec de nouvelles espèces comme les micocouliers ou des variétés de chêne qui ont besoin de moins d'eau que les érables qui ne survivent plus à la chaleur.

Une conseillère municipale déclare donc que les arbres qui pourraient être transplantés ne pourront plus l'être au vu de la situation et des deux derniers étés très chaud. Elle signale ensuite que M. Oertli a évoqué des fosses de plantations mais elle mentionne que ces fosses impliquent des arbres moins grands à terme. Elle remarque que la plaine aura donc moins de couverture.

M. Oertli répond que ces arbres auront des conditions de vie bien meilleures. Elle ajoute que le SEVE fait tout pour améliorer les conditions de vie de ces arbres. Il précise que les arbres qui sont livrés ont 2,5 m et il mentionne qu'il est nécessaire d'amener ces arbres à au moins 4,5 m. Il précise que les collaborateurs passent donc chaque année pour couper les branches basses afin de pousser les arbres vers le haut. Il remarque que cette pratique donne l'impression que les arbres restent modestes.

Un conseiller municipal déclare être inquiet par l'ampleur de la dégradation des arbres de la plaine, et il se demande s'il ne faut pas craindre des atteintes similaires sur les 25 000 autres arbres, et pourquoi il faudrait couper 50 arbres sur la plaine et pas ailleurs.

M. Oertli déclare avoir un recul de huit ans et il mentionne que le nombre d'abattage par année est stable avec 250 à 300 arbres. Il ajoute que la compétence arbres a très largement été développée au cours de ces dernières années. Il comprend la question mais il remarque qu'une année de sécheresse comme 2015 se traduit par une hausse des abattages l'année suivante. Il pense que c'est un lieu particulièrement exposé aux piétinements. Il ajoute qu'il s'agit de marronniers qui posent problème. Il signale que de nombreux arbres ont été enlevés sur d'autres sites alors que d'autres lieux ne posent pas de problème, comme les quais, où les platanes se portent bien.

Un conseiller municipal demande ensuite s'il serait possible qu'un habitant fasse un recours juridique pour maintenir la votation, et s'il serait possible de reporter cette votation.

M. Pagani répond que le Conseil administratif a décidé de maintenir le projet puisqu'il n'y a pas de plan B. Il rappelle que les référendaires veulent le statut quo et il remarque que la seule solution est de transplanter ces arbres. Il imagine que le Conseil administratif maintiendra sa position. Il ajoute ne pas avoir analysé la situation juridique. Il précise que les spécialistes ont agi compte tenu des risques. Il remarque que la Ville est devant un phénomène naturel et qu'il convient de se donner les moyens de faire quelque chose.

Une conseillère municipale demande si une comparaison a été menée entre l'expertise de 2013 et celle menée sur les 88 arbres et s'il est possible d'avoir l'analyse portant sur les 34 arbres.

M. Oertli déclare que les résultats ont été reçus vendredi passé. Il ajoute que la comparaison entre ces deux analyses est aisée à faire. Il remarque que les méthodes sont similaires mais il répète que l'urgence était d'intervenir pour éviter les dangers. M. Oertli peut envoyer cette analyse le lendemain matin. Il remarque que c'est essentiellement les racines qui posent problème.

Un conseiller municipal se demande si les arbres de l'avenue du Mail seront remplacés.

M. Pagani répond qu'il faut attendre la votation. Il signale alors qu'il reste un certain nombre d'arbres à déplacer sur la plaine.

M. Oertli acquiesce. Il ajoute qu'il est nécessaire de faire la différence entre les parcs, où, les risques sont très différents et l'espace public. Il signale encore être modeste en termes de sécurité et il mentionne que les arbres sont conservés plus longtemps que jadis, mais qu'il n'est pas possible d'outrepasser les limites.

Un conseiller municipal demande comment est donnée l'information à la population. Il se demande par ailleurs si les pompiers sont confrontés à un effet passionnel et si des gens s'attachent aux arbres.

M. Schumacher répond que personne ne s'est enchaîné. Il ajoute que les gens estiment avoir eu de la chance lorsqu'un arbre vient de tomber. Il ajoute que le côté émotionnel intervient dans un second temps et il remarque dépêcher un collaborateur à proximité lorsque les services terminent l'abattage, afin de donner des explications à la population. Il remarque que la nuit en question, c'est le personnel du SEVE qui a fait un travail de prévention.

M. Oertli ajoute qu'une information est donnée aux habitants du quartier lorsqu'un arbre doit être abattu. Il ajoute que des panneaux d'information sont mis en place et parfois même des flyers. Il précise que cela dépend de l'importance de l'arbre. Il observe que les réactions sont très modestes depuis que cette communication a été initiée.

Une conseillère municipale demande si le SEVE fait régulièrement appel à des entreprises externes pour le suivi. Combien de personnes constituent-elles l'équipe qui opère le suivi de ces arbres?

M. Oertli répond que le SEVE détermine son avis et il mentionne que le service demande généralement un second avis pour des situations particulières afin de corroborer les constats. Le SEVE a une équipe de quatre arboristes grimpeurs qui s'occupe des tailles. Il ajoute qu'une seconde équipe s'occupe des arbres jeunes. Il mentionne que la troisième équipe est composée de bûcherons.

Un conseiller municipal demande si M. Oertli a les dates des abattages planifiés. Il demande quand les arbres de la plaine seront coupés.

M. Oertli répond qu'un communiqué de presse sera envoyé le lendemain mais il mentionne qu'aucune date ne sera précisée.

Une conseillère municipale déclare que la Ville aura très rapidement l'autorisation d'abattage, comme lors de l'intervention de nuit. Elle mentionne que cela aura permis aux marchés de se tenir, et elle remercie M. Schumacher d'être intervenu. Elle remarque que si ces marchés n'avaient pas pu se tenir, il y aurait eu une émeute. Elle imagine donc que ces arbres seront coupés très rapidement et elle se demande si les délais seront suffisants pour prévenir la population.

M. Oertli répond qu'une information est donnée lors de l'abattage, mais il mentionne qu'il n'y aura pas de pancarte placardée sur chaque arbre. Il signale que c'est une entreprise privée qui interviendra de jour.

Séance du 8 novembre 2016

Discussion et vote

La présidente demande si les commissaires souhaitent de nouvelles auditions. Faute de réponse, elle rappelle les objectifs de la motion en indiquant que les expertises demandées sont déjà connues.

Un commissaire du Parti libéral-radical rappelle qu'il était prévu de prendre position et de voter cet objet lors de cette séance. Elle ajoute que son groupe estime que cette motion a permis d'avoir l'analyse en urgence des arbres. Elle déplore toutefois que M. Oertli et M. Pagani aient refusé de donner ces analyses avant la communication publique. Elle ajoute que ces analyses sont parvenues à la commission le jeudi, mais elle mentionne avoir reçu ces analyses le mercredi par l'équipe référendaire, ce qui implique que les référendaires ont eu ces analyses avant la commission. Elle déplore cette manière de faire. Cela étant, elle pense que la commission peut procéder au vote puisque la première invite est réalisée, alors que la seconde sera réalisée en plénum.

La présidente déclare qu'il est ennuyeux que des rapports d'expertise ne soient pas encore parvenus à la commission.

Un commissaire des Verts déclare partager cette opinion. Il rappelle que la commission n'a pas reçu les différentes expertises demandées et il remarque que la carte qui a été communiquée ne correspondait pas aux expertises réalisées en 2016. Il rappelle avoir demandé cette carte à M. Barazzone, avec l'ensemble de la commission en copie, sans avoir de réponse. Il ajoute que M. Oertli a expliqué qu'une analyse serait faite seulement une fois les crédits votés. Il pense dès lors que la Commission est menée en bateau depuis le début dans ce dossier qui aurait pu être très simple. Il ajoute que son groupe votera cette motion en déplorant la

manière dont les informations ont été transmises, une pratique particulièrement dommageable pour le fonctionnement institutionnel.

Une commissaire du Parti socialiste rappelle que M. Pagani remplaçait M. Barazzone, mais elle remarque ne pas avoir compris la présence de M^{me} Charollais et de l'architecte. Elle s'étonne de leur présence alors que les questions visaient les expertises portant sur les arbres. Elle rappelle que cette motion a été déposée dans un cadre particulier, soit celui des votations. Elle ajoute qu'il y a une confusion entre les enjeux d'aménagement inhérents aux votations et la problématique des arbres, une confusion à laquelle M. Pagani a pris part.

Un commissaire du Mouvement citoyens genevois remarque que M. Oertli s'est retrouvé en fin de compte en tampon entre M. Barazzone et M. Pagani. Il pense que l'expertise a été menée de manière légère et a permis d'abattre un grand nombre d'arbres. Il rappelle que l'idée d'origine était d'abattre tous ces arbres afin de les remplacer. Il se demande, cela étant, pour quelle raison M. Pagani souhaite remplacer tous ces arbres. Il observe que plusieurs rumeurs traînent, comme le manque d'entretien. Il ajoute qu'il serait donc nécessaire de faire la transparence dans ce dossier. Il mentionne, en fin de compte, que ce dossier démontre un manque de professionnalisme au sein du SEVE. Il pense donc que cette motion doit être prise sérieusement en main.

Une commissaire du Parti socialiste intervient et déclare avoir entendu de M. Oertli que le nouvel aménagement de la plaine de Plainpalais avait entraîné la dégradation de ces arbres. Elle ajoute être gênée d'entendre que les prestations du SEVE laissent à désirer puisque c'est en fin de compte l'aménagement qui a généré cette situation. Elle déclare être surprise que les effets sur la végétation de cet aménagement n'aient pas été pris en compte. Elle se demande dès lors ce qu'il convient de faire pour remédier à cette situation, en remarquant que les nouveaux arbres pourraient très bien subir le même sort dans dix ans, voire dans cinq ans. Elle rappelle en outre que le changement climatique ne fait qu'augmenter les dégâts sur la végétation.

Un commissaire du Parti démocrate-chrétien remarque qu'il est évident que les choix qui ont été faits visaient à permettre d'implanter un cirque et des marchands. Il ajoute que l'on est loin du parc idéal comme celui des Eaux-Vives. Il observe qu'il est inadmissible que la commission n'obtienne pas les réponses aux questions qu'elle pose. Il ajoute prendre la défense des services qui sont venus expliquer ce qui pouvait être fait. Et il remarque que la tâche des commissaires est en fin de compte d'améliorer l'aménagement de ce lieu. Il précise qu'il aurait préféré, quant à lui, des bancs et des fontaines, mais il mentionne que les choix ont été faits très en amont, et il constate qu'en fin de compte, cette place fonctionne relativement bien. Il estime qu'il conviendrait de terminer ce projet afin de faire cesser les discussions. Il répète que les autorités doivent donner des réponses.

La présidente revient sur le rapport d'expertise que la commission a reçu, qui provient d'une entreprise sise à Vernier. Et elle observe qu'une vingtaine d'arbres ont été analysés. Elle évoque l'arbre N° 12 en lisant le commentaire «forte descente de cime probablement liée à un dysfonctionnement racinaire». Elle observe que ces problèmes de racine reviennent très souvent dans les commentaires. Elle lit encore quelques commentaires en évoquant des stress hydriques et différents problèmes. Elle se demande dès lors s'il ne faudrait pas réfléchir à la manière devant recouvrir les allées où sont plantés les arbres. Elle ne croit pas que cette affaire ait été calculée par avance et elle pense qu'il s'agit surtout de maladresse. Elle ne croit pas non plus que cette expertise soit mensongère. Elle déplore que l'on ait fait trop rapidement des copeaux de ces arbres.

Un commissaire d'Ensemble à gauche déclare que son groupe soutient cette motion. Il ajoute que l'on peut s'inquiéter d'un certain amateurisme, notamment pour les autres arbres. Il rappelle en l'occurrence que des arbres sont tombés dans tous les parcs et il pense que c'est un vrai problème en devenir.

La présidente passe au vote de la motion M-1240.

Par 11 oui (2 MCG, 1 DC, 1 LR, 2 EàG, 1 Ve, 4 S) et 2 abstentions (LR), la motion est acceptée.

Annexes:

- liste des arbres abattus sur la plaine de Plainpalais (29 septembre 2016) du cabinet d'expertise indépendant Les Artisans de l'Arbre
- rapport d'expertise sur les 34 supplémentaires à abattre (14 octobre 2016)
- synthèse de l'inventaire des analyses de risque des arbres (14 octobre 2016)
- explication des légendes de l'inventaire ci-dessus (14 octobre 2016)



LA GARENNE, CP 457
1214 VERNIER
TEL: 022 341 47 70
FAX: 022 341 47 71
E-MAIL: MAIL@ADELA.CH

SEVE

P/a Monsieur Bieri
Rue de Lausanne 118
CP 2761
1202 Genève 2

Vernier, le 29 septembre 2016

CONCERNE : LISTE DES ARBRES ABATTUS SUR LA PLAINE DE PLAINPALAIS

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande, vous trouverez ci-joint le détail des états des 11 arbres abattus le 9 septembre 2016 sur la Plaine de Plainpalais.

Vous en souhaitant bonne réception, je reste à votre entière disposition pour tous compléments d'information. Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Pour les Artisans de l'Arbre

CABINET D'EXPERTISE DES ARTISANS DE L'ARBRE
DIAGNOSTIC, PATHOLOGIE ET GESTION DE L'ARBRE



12	Essence : <i>Acer pseudoplatanus</i> C x H : 100 x 6 H/D: 19 No SEV 223129 Forme : Semi libre Stade : 5 : Adulte Cible :																																													
Durée de maintien : < 5ans Conduite minimale : A supprimer : dès que possible																																														
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Observations</th> <th colspan="3">Etat</th> <th colspan="2">Risque</th> </tr> <tr> <th>Date</th> <th>Commentaires</th> <th>Méc.f.d.</th> <th>Phys.f.d</th> <th>BM</th> <th>Imm.</th> <th>Rev.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>05/02/2013</td> <td>Zone I</td> <td></td> <td>☐ C-</td> <td>☐</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>05/02/2013</td> <td>Tronc</td> <td>B</td> <td>☐</td> <td>☐</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>02/08/2016</td> <td>Zone I</td> <td></td> <td>☐</td> <td>☐ 4</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>02/08/2016</td> <td>Etat global</td> <td>C-</td> <td>☒ D-</td> <td>☒</td> <td>2</td> <td>2</td> </tr> </tbody> </table>					Observations		Etat			Risque		Date	Commentaires	Méc.f.d.	Phys.f.d	BM	Imm.	Rev.	05/02/2013	Zone I		☐ C-	☐	2	0	05/02/2013	Tronc	B	☐	☐			02/08/2016	Zone I		☐	☐ 4	2	0	02/08/2016	Etat global	C-	☒ D-	☒	2	2
Observations		Etat			Risque																																									
Date	Commentaires	Méc.f.d.	Phys.f.d	BM	Imm.	Rev.																																								
05/02/2013	Zone I		☐ C-	☐	2	0																																								
05/02/2013	Tronc	B	☐	☐																																										
02/08/2016	Zone I		☐	☐ 4	2	0																																								
02/08/2016	Etat global	C-	☒ D-	☒	2	2																																								
Conduite choisie : A supprimer : dès que possible																																														
Programme de travail en fonction de la conduite choisie et les observations.																																														
Année	Période phéno.	Intervention	Commentaires	Date effectuée	Ets.	Reportée : année																																								
2015	3	Printemps. Examen : visuel		15/08/2016	Les Artisans	2016																																								
2016	3	Printemps. Examen : visuel																																												
2016	6	Sans objet. Abattage																																												

14	Essence : <i>Tilia cordata</i> C x H : 100 x 11 H/D: 35 No SEV 223935 Forme : Semi libre Stade : 4 : Jeune 3 Cible :																																													
Durée de maintien : < 5ans Conduite minimale : A supprimer : dès que possible																																														
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Observations</th> <th colspan="3">Etat</th> <th colspan="2">Risque</th> </tr> <tr> <th>Date</th> <th>Commentaires</th> <th>Méc.f.d.</th> <th>Phys.f.d</th> <th>BM</th> <th>Imm.</th> <th>Rev.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>05/02/2013</td> <td>Zone I</td> <td></td> <td>☐ C</td> <td>☐</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>02/08/2016</td> <td>Zone I</td> <td></td> <td>☐ D-</td> <td>☒ 4</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>02/08/2016</td> <td>Assise racinaire</td> <td>C-</td> <td>☒</td> <td>☐</td> <td>2</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>02/08/2016</td> <td>Notes gén.</td> <td></td> <td>☐</td> <td>☐</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>					Observations		Etat			Risque		Date	Commentaires	Méc.f.d.	Phys.f.d	BM	Imm.	Rev.	05/02/2013	Zone I		☐ C	☐			02/08/2016	Zone I		☐ D-	☒ 4	2	0	02/08/2016	Assise racinaire	C-	☒	☐	2	2	02/08/2016	Notes gén.		☐	☐		
Observations		Etat			Risque																																									
Date	Commentaires	Méc.f.d.	Phys.f.d	BM	Imm.	Rev.																																								
05/02/2013	Zone I		☐ C	☐																																										
02/08/2016	Zone I		☐ D-	☒ 4	2	0																																								
02/08/2016	Assise racinaire	C-	☒	☐	2	2																																								
02/08/2016	Notes gén.		☐	☐																																										
Conduite choisie : A supprimer : dès que possible																																														
Programme de travail en fonction de la conduite choisie et les observations.																																														
Année	Période phéno.	Intervention	Commentaires	Date effectuée	Ets.	Reportée : année																																								
2015	3	Printemps. Examen : visuel		15/08/2016	Les Artisans	2016																																								
2016	3	Printemps. Examen : visuel																																												
2016	6	Sans objet. Abattage																																												



80 Essence : *Aesculus hippocastanum*
C x H : 101 x 6 H/D: 19
No SEV Forme : Semi libre
223772 Stade : 3 : Jeune 2
Cible :



Durée de maintien : < 5ans
Conduite minimale : A supprimer : dès que possible

Date	Commentaires	Etat			Risque
		Méc.f.d.	Phys.f.d	BM	
07/02/2013	Zone I	☐	B	☐	2 0
07/02/2013	Charpente	☐	☐	☐	
07/02/2013	Tronc	B	☐	☐	2 0
04/08/2016	Zone I	☐	D- ☒	3	
04/08/2016	Tronc	C	☒	☐	2 2
04/08/2016	Assise racinaire	D- ☒	☐	☐	2 2

Conduite choisie : A supprimer : dès que possible

Programme de travail en fonction de la conduite choisie et les observations.

Année	Période phéno.	Intervention	Commentaires	Date effectuée	Ets.	Reportée : année
2016	6	Sans objet. Abattage				

88 Essence : *Robinia pseudoacacia*
C x H : 156 x 11 H/D: 22
No SEV Forme : Semi libre
223286 Stade : 6 : Adulte avancé
Cible :



Durée de maintien : < 5ans
Conduite minimale : A supprimer : dès que possible

Date	Commentaires	Etat			Risque
		Méc.f.d.	Phys.f.d	BM	
07/02/2013	Zone I	☐	C	☒	2 0
04/08/2016	Zone I	☐	D- ☒	5	
04/08/2016	Assise racinaire	C- ☒	☐	☐	2 2

Conduite choisie : A supprimer : dès que possible

Programme de travail en fonction de la conduite choisie et les observations.

Année	Période phéno.	Intervention	Commentaires	Date effectuée	Ets.	Reportée : année
2015	3	Printemps. Examen : visuel				2016
2016	3	Printemps. Examen : visuel		15/08/2016	Les Artisans	
2016	6	Sans objet. Abattage				

CABINET D'EXPERTISE DES ARTISANS DE L'ARBRE

DIAGNOSTIC, PATHOLOGIE ET GESTION DE L'ARBRE



118	Essence : <i>Aesculus hippocastanum</i>		  	
No SEV	C x H : 67 x 6	H/D: 28		
223611	Forme : Semi libre			
	Stade : 3 : Jeune 2			
	Cible :			
Durée de maintien : < 5ans				
Conduite minimale : A supprimer : dès que possible				
Observations				
Date	Commentaires	Etat		Risque
		Méc.f.d.	Phys.f.d	BM Imm. Rev.
07/02/2013	Zone I		☒ C	☒
07/02/2013	Tronc		☒ D	☐
09/08/2016	Zone I		☐ D-	☒ 5
Amorce d'une descente de cime.				
Nécrose corticale côté ouest sur 3m. Fructification de Hypoxylon.				
Croissance bloquée , couronne aplatie, plus de dominance apicale.				
Vigueur en baisse. Descente de cime marquée.				
Conduite choisie : A supprimer : dès que possible				
Programme de travail en fonction de la conduite choisie et les observations.				
Année	Période phéno.	Intervention	Commentaires	Date effectuée
2013	0	Sans objet.	Abattage	
2016	0	Sans objet.	Abattage	
				Reporté : année
				2016

CABINET D'EXPERTISE DES ARTISANS DE L'ARBRE
DIAGNOSTIC, PATHOLOGIE ET GESTION DE L'ARBRE



136	Essence : <i>Aesculus hippocastanum</i> C x H : 71 x 6 H/D : 27			
No SEV	Forme : Semi libre Stade : 2 : Jeune 1 Cible :			
223328				
Durée de maintien : < 5ans Conduite minimale : A supprimer : dès que possible				
Observations		Etat		Risque
Date	Commentaires	Méc.f.d.	Phys.f.d	BM Imm. Rev.
05/02/2013	Zone I	☐	☐	
05/02/2013	Tronc	☐	☐	
12/08/2016	Zone I	☐	☒	1
12/08/2016	Zone I	☐	☒	5
12/08/2016	Etat global	☒	☒	2 2
Vigueur très faible. Unités de croissance ramifiées. Bloquée. Grosse blessure basale côté est. Présence de Guignardia, mineuse. Stress hydrique. Croissance bloquée, couronne aplatie, plus de dominance apicale. Vigueur en baisse. Descente de cime marquée. Forte descente de cime liée à un probable dysfonctionnement racinaire.				
Conduite choisie : A supprimer : dès que possible				
Programme de travail en fonction de la conduite choisie et les observations.				
Année	Période phéno.	Intervention	Commentaires	Date effectuée
2013	0	Sans objet.	Abattage	
2016	6	Sans objet.	Abattage	
Date effectuée : Ets. : Reportée : 2016				

137	Essence : <i>Aesculus x carnea</i> C x H : 75 x 6 H/D : 25			
No SEV	Forme : Semi libre Stade : 2 : Jeune 1 Cible :			
223634				
Durée de maintien : < 5ans Conduite minimale : A supprimer : dès que possible				
Observations		Etat		Risque
Date	Commentaires	Méc.f.d.	Phys.f.d	BM Imm. Rev.
05/02/2013	Zone I	☐	☒	
05/02/2013	Tronc	☐	☒	
12/08/2016	Zone I	☐	☒	5
12/08/2016	Zone I	☐	☒	5
Unités de croissance ramifiées. Vigueur faible. Bloquée. Grosse blessure basale côté sud sur 50 % de la circonférence. Présence de Guignardia, mineuse. Stress hydrique. Croissance bloquée, couronne aplatie, plus de dominance apicale. Vigueur en baisse. Forte descente de cime.				
Conduite choisie : A supprimer : dès que possible				
Programme de travail en fonction de la conduite choisie et les observations.				
Année	Période phéno.	Intervention	Commentaires	Date effectuée
2013	0	Sans objet.	Abattage	
2016	0	Sans objet.	Abattage	
Date effectuée : Ets. : Reportée : 2016				

CABINET D'EXPERTISE DES ARTISANS DE L'ARBRE
DIAGNOSTIC, PATHOLOGIE ET GESTION DE L'ARBRE



138 Essence : *Ulmus spp.*
C x H : 159 x 11 H/D: 22
No SEV Forme : Semi libre
223480 Stade : 5 : Adulte
Cible :



Durée de maintien : < 5ans
Conduite minimale : A supprimer : dès que possible

Date	Commentaires	Etat			Risque	
		Méc.f.d.	Phys.f.d.	BM	Imm.	Rev.
05/02/2013	Zone I Descente de cime.	☐	☒	3	2	0
05/02/2013	Assise racinaire Racines en "plateau" blessées.	☐	☐			
05/02/2013	Notes gén. Durée de vie inférieure à 10 ans.	☐	☐			
02/08/2016	Assise racinaire Mauvais état physiologique probablement lié à un dysfonctionnement racinaire.	C- ☒	☐		2	2
12/08/2016	Zone I Croissance bloquée . Vigueur en baisse. Descente de cime manquée .	☐	D- ☒	5	2	0

Conduite choisie : A supprimer : dès que possible

Programme de travail en fonction de la conduite choisie et les observations.

Année	Période phéno.	Intervention	Commentaires	Date effectuée	Ets.	Reportée : année
2013	0	Sans objet.	Suppression bois mort			
2015	3	Printemps.	Examen : visuel			2016
2016	3	Printemps.	Examen : visuel	15/08/2016	Les Artisans	
2016	6	Sans objet.	Abattage			

141 Essence : *Aesculus hippocastanum*
C x H : 79 x 6 H/D: 24
No SEV Forme : Semi libre
224147 Stade : 3 : Jeune 2
Cible :



Durée de maintien : < 5ans
Conduite minimale : A supprimer : dès que possible

Date	Commentaires	Etat			Risque	
		Méc.f.d.	Phys.f.d.	BM	Imm.	Rev.
05/02/2013	Zone I Vigueur extrêmement faible. Bloquée, amorce d'une descente de cime.	☐	C ☐			
05/02/2013	Tronc Multiples blessures basales.	B- ☒	☐			
02/08/2016	Etat global Forte descente de cime liée à un probable dysfonctionnement racinaire.	C- ☒	D- ☒		2	2
12/08/2016	Zone I Présence de Guignardia, mineuse. Stress hydrique .	☐	D- ☒	5	2	0
12/08/2016	Zone I Croissance bloquée , couronne aplatie, plus de dominance apicale. Vigueur en baisse. Forte descente de cime .	☐	D- ☒	5	2	0

Conduite choisie : A supprimer : dès que possible

Programme de travail en fonction de la conduite choisie et les observations.

Année	Période phéno.	Intervention	Commentaires	Date effectuée	Ets.	Reportée : année
2013	0	Sans objet.	Abattage			2016
2016	0	Sans objet.	Abattage			

CABINET D'EXPERTISE DES ARTISANS DE L'ARBRE DIAGNOSTIC, PATHOLOGIE ET GESTION DE L'ARBRE



180 Essence : *Aesculus hippocastanum*
C x H : 160 x 11 H/D: 22
No SEV Forme : Semi libre
223132 Stade : 5 : Adulte
Cible :



Durée de maintien : X
Conduite minimale : A supprimer : dès que possible

Observations		Etat			Risque	
Date	Commentaires	Méc.f.d.	Phys.f.d	BM	Imm.	Rev.
05/02/2013	Zone I Faible vigueur. Mineuse et Guignardia.	☐	B- ☐	☐		
05/02/2013	Zone I Rapprochement côté route.	☐	☐	☐		
05/02/2013	Charpente Rapprochement côté route.	☐	☐	☐		
05/02/2013	Charpente Cavité côté sud-est à environ 6m du sol.	B ☒	☐	☐	1	1
05/02/2013	Charpente Charpentières sur tram à 5m du sol côté nord: mauvais rapport E/M. Risque d'infection.	☐	☐	☐		
10/08/2016	Zone I MORT	E ☐	E ☒	1	2	2

Conduite choisie : A supprimer : dès que possible

Programme de travail en fonction de la conduite choisie et les observations.

Année	Période phéno.	Intervention	Commentaires	Date effectuée	Ets.	Reportée : année
2015	3 Printemps.	Examen : visuel		15/08/2016	Les Artisans	2016
2016	3 Printemps.	Examen : visuel				
2016	6 Sans objet.	Abattage				
2020	3 Printemps.	Examen : visuel				

192 Essence : *Populus alba*
C x H : 262 x 16 H/D: 19
No SEV Forme : Semi libre
223479 Stade : 5 : Adulte
Cible :



Durée de maintien : < 5ans
Conduite minimale : A supprimer : dès que possible

Observations		Etat			Risque	
Date	Commentaires	Méc.f.d.	Phys.f.d	BM	Imm.	Rev.
05/02/2013	Zone I Unités de croissance minimales. Amorçage d'une descente de cime. Rejets en zone II.	☐	C- ☒	☐		
12/08/2016	Zone I Croissance bloquée . couronne aplatie, plus de dominance apicale. Vigueur en baisse. Descente de cime marquée .	☐	D- ☒	5	2	0
12/08/2016	Collet Bois dégradé côté ouest (Armillaire?).	C- ☒	☐	☐	2	2
12/08/2016	Assise racinaire Suspicion d'une pourriture racinaire.	C- ☒	☐	☐	2	2

Conduite choisie : A supprimer : dès que possible

Programme de travail en fonction de la conduite choisie et les observations.

Année	Période phéno.	Intervention	Commentaires	Date effectuée	Ets.	Reportée : année
2015	3 Printemps.	Examen : visuel		15/08/2016	Les Artisans	2016
2016	3 Printemps.	Examen : visuel				
2016	6 Sans objet.	Abattage				

CABINET D'EXPERTISE DES ARTISANS DE L'ARBRE

DIAGNOSTIC, PATHOLOGIE ET GESTION DE L'ARBRE





EXPERTISE DU PATRIMOINE ARBORE
DE LA PLAINE DE PLAINPALAIS, VILLE DE GENEVE

Identification des arbres à abattre pour des raisons de sécurité (14 octobre 2016)

METHODE

L'expertise du patrimoine arboré consiste en un examen visuel complet des arbres (collet, tronc, couronne), basé sur les méthodes suivantes :

- VTA : Visual Tree Assessment, analyse visuelle de l'arbre du Professeur Mattheck
- DIA : Diagnostic Intégré de l'Arbre de William Moore

Le 8 septembre 2016, l'un des marronniers de la Plaine est tombé. Il s'est avéré que le problème sanitaire était localisé sur le système racinaire et de ce fait n'était pas visible au niveau du tronc. Pour cette raison, notre atelier d'expertise a recommandé au SEVE de procéder à des sondages complémentaires, par résistographie, de 88 arbres susceptibles de présenter le même défaut racinaire.

Le résistographe PD 400 est un appareil de sondage muni d'un foret de 40 cm de long et de 3 mm de diamètre qui pénètre dans le bois. L'outil calcule et enregistre la résistance du bois au perçage du foret. Quand la mèche pénètre du bois pourri ou une cavité, la courbe de l'appareil descend rapidement. On peut ainsi quantifier le bois sain restant dans l'arbre au point de sondage.

Les sondages ont été réalisés au collet (base du tronc) et sur les racines maitresses des 88 arbres « à risque » identifiés.



La Garde, CP 457
1314 Vauvau
Tél: 049 347 47 79
Fax: 049 347 47 79
e-mail: mms@artisansau.com

RESULTATS

L'examen visuel des 168 arbres de la Plaine de Plainpalais complété par des sondages au résistographe pour 88 d'entre eux a mis en évidence des risques mécaniques importants pour 34 arbres qui sont aujourd'hui devenus dangereux pour le public.

Nous concluons à la nécessité d'abattre ces arbres dès que possible.

Liste des arbres à abattre :

N° arbre	Espèce	Circon-férence tronc (cm)	Motif d'abattage
3	<i>Aesculus hippocastanum</i>	154	Sondage résistographe : dégradation accrue du collet liée à une pourriture racinaire. Croissance bloquée.
7	<i>Aesculus hippocastanum</i>	97	Blessures racinaires. Sondage résistographe : altération racinaire importante. Faible vigueur.
8	<i>Aesculus hippocastanum</i>	171	Sondage résistographe : pourriture racinaire marquée. Faible vigueur.
11	<i>Aesculus hippocastanum</i>	163	Cavité au collet. Sondage résistographe : cavité liée à une pourriture racinaire. Faible vigueur.
21	<i>Aesculus hippocastanum</i>	254	Arbre moribond
30	<i>Aesculus hippocastanum</i>	205	Arrachement assise charpentière. Sondage résistographe : pourriture racinaire. Croissance limitée.
34	<i>Aesculus hippocastanum</i>	209	Croissance limitée. Blessures au collet. Sondage résistographe : suspicion de pourritures racinaires.
35	<i>Aesculus hippocastanum</i>	232	Croissance limitée. Blessures au collet. Sondage résistographe : suspicion de pourritures racinaires.
36	<i>Aesculus hippocastanum</i>	224	Petit bois mort. Sondage résistographe : pourriture racinaire remontante. Croissance limitée.
45	<i>Aesculus hippocastanum</i>	182	Arrachement assise charpentière. Sondage résistographe : pourriture racinaire remontante. Croissance limitée.
47	<i>Aesculus hippocastanum</i>	251	Arrachement sur charpentière. Sondage résistographe : pourriture racinaire remontante.
58	<i>Aesculus hippocastanum</i>	88	Blessure au collet. Sondage résistographe : pourriture racinaire remontante. Croissance limitée.
60	<i>Aesculus x carnea</i>	110	Racines étranglantes. Sondage résistographe : pourriture racinaire remontante. Croissance limitée.
61	<i>Aesculus hippocastanum</i>	165	Descente de cime. Multiples blessures sur tronc. Sondage résistographe : suspicion d'une pourriture racinaire remontante. Croissance limitée.
62	<i>Aesculus hippocastanum</i>	112	Renflement au collet. Sondage résistographe : plusieurs foyers de pourriture. Racines étranglantes. Croissance limitée.
64	<i>Aesculus hippocastanum</i>	180	Flexion importante et fissuration longitudinale du tronc. Sondage résistographe : pourriture racinaire remontante. Croissance limitée.



La Garonne, CP 427
1314 Vienne
Tél: 052 347 47 79
Fax: 052 347 47 79
e-mail: sud@artisans-arbre.com

N° arbre	Espèce	Circonférence tronc (cm)	Motif d'abattage
65	<i>Aesculus x carnea</i>	141	Sondage résistographe : suspicion de pourriture remontante. Croissance limitée.
66	<i>Aesculus hippocastanum</i>	182	Descente de cime prononcée. Blessure basale sur tronc. Sondage résistographe : suspicion de pourriture remontante. Croissance limitée.
69	<i>Aesculus hippocastanum</i>	142	Sondage résistographe : pourriture racinaire marquée. Croissance limitée.
79	<i>Ulmus sp.</i>	136	Descente de cime. Asphyxie racinaire. Sondage résistographe : pourriture racinaire marquée.
82	<i>Ulmus sp.</i>	150	Couronne claire. Asphyxie racinaire. Présence de graphiose. Sondage résistographe : pourriture racinaire marquée.
86	<i>Aesculus x carnea</i>	104	Asphyxie racinaire. Sondage résistographe : pourriture racinaire marquée. Croissance limitée.
89	<i>Aesculus hippocastanum</i>	120	Multiples blessures au collet. Descente de cime marquée. Sondage résistographe : pourriture racinaire marquée. Vigueur faible.
95	<i>Aesculus hippocastanum</i>	104	Blessures avec renflement au collet. Sondage résistographe : pourriture racinaire marquée. Vigueur faible.
116	<i>Aesculus hippocastanum</i>	81	Croissance bloquée. Descente de cime. Foyers de pourriture au collet. Sondage résistographe : pourriture racinaire marquée.
131	<i>Aesculus hippocastanum</i>	84	Croissance bloquée. Descente de cime. Blessure au collet. Sondage résistographe : altération racinaire.
168	<i>Aesculus hippocastanum</i>	183	Vigueur faible. Amorce d'une descente de cime. Sondage résistographe : suspicion d'une pourriture racinaire remontante.
173	<i>Aesculus hippocastanum</i>	98	Vigueur faible. Amorce d'une descente de cime. Sondage résistographe : pourriture racinaire remontante.
179	<i>Aesculus hippocastanum</i>	75	Vigueur en baisse. Croissance bloquée. Début d'une descente de cime. Multiples blessures sur tronc. Sondage résistographe : pourriture racinaire remontante.
184	<i>Aesculus hippocastanum</i>	215	Croissance limitée. Début de descente de cime. Blessure basale sur tronc. Sondage résistographe : altération racinaire.
185	<i>Aesculus hippocastanum</i>	140	Faible vigueur. Asphyxie racinaire. Sondage résistographe : pourriture racinaire remontante.
186	<i>Aesculus hippocastanum</i>	121	Faible vigueur. Croissance limitée. Asphyxie racinaire. Sondage résistographe : pourriture racinaire remontante.
188	<i>Aesculus hippocastanum</i>	139	Faible vigueur. Croissance limitée. Asphyxie racinaire. Sondage résistographe : pourriture racinaire remontante.
189	<i>Aesculus hippocastanum</i>	223	Tronc à risque. Croissance limitée. Asphyxie racinaire. Sondage résistographe : pourriture racinaire marquée.

Espèces :

Aesculus hippocastanum : marronnier d'Inde

Aesculus x carnea : marronnier rouge

Ulmus sp. : orme



LA GARINNE, CP 457
1214 VERNIER
Tél: 022 341 47 70
Fax: 022 341 47 71
E-MAIL: MAIL@ADELACH

Légende de la représentation graphique du profil de risque en fin de document

Synthèse de l'inventaire. Expertise du patrimoine arboré de la Plaine de Plainpalais. 14 octobre 2016

Localité : 1 Plaine de Plainpalais

Station : 1 Expertise du patrimoine arboré. Pointe Sud. 14/10/2016

No	No SEVE	Essence	Circ	Profil risque
1	222950	<i>Aesculus hippocastanum</i>	89	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
2	259025	<i>Aesculus hippocastanum</i>	103	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
3	224127	<i>Aesculus hippocastanum</i>	154	
	Gestion conseillée : A supprimer			
4	222949	<i>Aesculus hippocastanum</i>	122	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
5	223954	<i>Aesculus hippocastanum</i>	174	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
6	223601	<i>Aesculus hippocastanum</i>	89	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
7	223615	<i>Aesculus hippocastanum</i>	97	
	Gestion conseillée : A supprimer			
8	223936	<i>Aesculus hippocastanum</i>	171	
	Gestion conseillée : A supprimer			
10	223463	<i>Aesculus x carnea</i>	113	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			

Synthèse de l'inventaire. Expertise du patrimoine arboré de la Plaine de Plainpalais. 14 octobre 2016

Localité : 1 Plaine de Plainpalais

Station : 1 Expertise du patrimoine arboré. Pointe Sud. 14/10/2016

No	No SEVE	Essence	Circ	Profil risque
11	223462	<i>Aesculus hippocastanum</i>	163	
		Gestion conseillée : A supprimer		
12	223129	<i>Acer pseudoplatanus</i>	100	
		Gestion conseillée : Arbre abattu		
13	223613	<i>Aesculus hippocastanum</i>	174	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		
14	223935	<i>Tilia cordata</i>	100	
		Gestion conseillée : Arbre abattu		
15	259026	<i>Aesculus hippocastanum</i>	133	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		
16	222953	<i>Aesculus hippocastanum</i>	114	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		
17	223963	<i>Aesculus hippocastanum</i>	100	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		
18	223962	<i>Aesculus hippocastanum</i>	223	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		
21		<i>Aesculus hippocastanum</i>	254	
		Gestion conseillée : A supprimer		
30	223770	<i>Aesculus hippocastanum</i>	205	
		Gestion conseillée : A supprimer		
31	222927	<i>Aesculus hippocastanum</i>	229	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		
32	223587	<i>Aesculus hippocastanum</i>	267	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		
33	223612	<i>Aesculus hippocastanum</i>	201	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		
34	224125	<i>Aesculus hippocastanum</i>	209	
		Gestion conseillée : A supprimer		

Synthèse de l'inventaire. Expertise du patrimoine arboré de la Plaine de Plainpalais. 14 octobre 2016

Localité : 1 Plaine de Plainpalais

Station : 1 Expertise du patrimoine arboré. Pointe Sud. 14/10/2016

No	No SEVE	Essence	Circ	Profil risque
35	222947	<i>Aesculus hippocastanum</i>	232	
	Gestion conseillée : A supprimer			
36	223608	<i>Aesculus hippocastanum</i>	224	
	Gestion conseillée : A supprimer			
37	223769	<i>Tilia tomentosa</i>	53	
	Gestion conseillée : Arbre jeune : taille de formation			
38	223098	<i>Tilia cordata</i>	64	
	Gestion conseillée : Arbre jeune : taille de formation			
39	223298	<i>Aesculus x carnea</i>	101	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
40	223610	<i>Aesculus hippocastanum</i>	156	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
41	224124	<i>Aesculus x carnea</i>	127	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
42	224123	<i>Aesculus x carnea</i>	78	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
43	223607	<i>Aesculus hippocastanum</i>	249	
	Gestion conseillée : Arbre abattu			
44	223948	<i>Aesculus hippocastanum</i>	116	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
45	223112	<i>Aesculus hippocastanum</i>	182	
	Gestion conseillée : A supprimer			
46	223780	<i>Aesculus hippocastanum</i>	216	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
47	222935	<i>Aesculus hippocastanum</i>	251	
	Gestion conseillée : A supprimer			
48	223965	<i>Aesculus hippocastanum</i>	212	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			

Synthèse de l'inventaire. Expertise du patrimoine arboré de la Plaine de Plainpalais. 14 octobre 2016

Localité : 1 Plaine de Plainpalais

Station : 1 Expertise du patrimoine arboré. Pointe Sud. 14/10/2016

No	No SEVE	Essence	Circ	Profil risque
49	223103	<i>Aesculus hippocastanum</i>	125	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		
50	223427	<i>Aesculus hippocastanum</i>	101	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		
51	223123	<i>Aesculus hippocastanum</i>	150	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		
52	223325	<i>Aesculus hippocastanum</i>	151	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		
53	224116	<i>Aesculus hippocastanum</i>	94	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		
54	223597	<i>Aesculus hippocastanum</i>	114	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		
55	223307	<i>Aesculus hippocastanum</i>	121	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		
56	224107	<i>Aesculus hippocastanum</i>	80	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		
57	223589	<i>Tilia euchlora</i>	53	
		Gestion conseillée : Arbre jeune : taille de formation		
58	224106	<i>Aesculus hippocastanum</i>	88	
		Gestion conseillée : A supprimer		
60	223081	<i>Aesculus x carnea</i>	110	
		Gestion conseillée : A supprimer		
61	223264	<i>Aesculus hippocastanum</i>	165	
		Gestion conseillée : A supprimer		
62	223573	<i>Aesculus hippocastanum</i>	112	
		Gestion conseillée : A supprimer		
63	223281	<i>Aesculus hippocastanum</i>	87	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		

Synthèse de l'inventaire. Expertise du patrimoine arboré de la Plaine de Plainpalais. 14 octobre 2016

Localité : 1 Plaine de Plainpalais

Station : 1 Expertise du patrimoine arboré. Pointe Sud. 14/10/2016

No	No SEVE	Essence	Circ	Profil risque
64	224113	<i>Aesculus hippocastanum</i>	180	
		Gestion conseillée : A supprimer		
65	223476	<i>Aesculus x carnea</i>	141	
		Gestion conseillée : A supprimer		
66	222958	<i>Aesculus hippocastanum</i>	182	
		Gestion conseillée : A supprimer		
67	223625	<i>Aesculus hippocastanum</i>	103	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		
68	223267	<i>Aesculus hippocastanum</i>	140	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		
69	223926	<i>Aesculus hippocastanum</i>	142	
		Gestion conseillée : A supprimer		
70	223101	<i>Aesculus x carnea</i>	131	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		
73	223313	<i>Aesculus x carnea</i>	87	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		
75	223626	<i>Ulmus spp.</i>	180	
		Gestion conseillée : Maintien en volume réduit : têtes de		
76	223972	<i>Aesculus x carnea</i>	134	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		
77	223469	<i>Aesculus hippocastanum</i>	85	
		Gestion conseillée : A remplacer		
78	223312	<i>Aesculus x carnea</i>	99	
		Gestion conseillée : A remplacer		
79	223806	<i>Ulmus spp.</i>	136	
		Gestion conseillée : A supprimer		
80	223772	<i>Aesculus hippocastanum</i>	101	
		Gestion conseillée : Arbre abattu		

Synthèse de l'inventaire. Expertise du patrimoine arboré de la Plaine de Plainpalais. 14 octobre 2016

Localité : 1 Plaine de Plainpalais

Station : 1 Expertise du patrimoine arboré. Pointe Sud. 14/10/2016

No	No SEVE	Essence	Circ	Profil risque
81	223800	<i>Aesculus x carnea</i>	131	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
82	223468	<i>Ulmus spp.</i>	150	
	Gestion conseillée : A supprimer			
83	223801	<i>Aesculus x carnea</i>	63	
	Gestion conseillée : A remplacer			
85	223593	<i>Aesculus hippocastanum</i>	90	
	Gestion conseillée : A remplacer			
86	223973	<i>Aesculus x carnea</i>	104	
	Gestion conseillée : A supprimer			
87	223627	<i>Aesculus hippocastanum</i>	103	
	Gestion conseillée : A remplacer			
88	223286	<i>Robinia pseudoacacia</i>	156	
	Gestion conseillée : Arbre abattu			
89	224105	<i>Aesculus hippocastanum</i>	120	
	Gestion conseillée : A supprimer			
91	224093	<i>Ulmus spp.</i>	171	
	Gestion conseillée : Maintien en volume réduit : réduction			
92	223268	<i>Tilia cordata</i>	97	
	Gestion conseillée : A remplacer			
93	222932	<i>Aesculus x carnea</i>	95	
	Gestion conseillée : A remplacer			
94	224094	<i>Aesculus x carnea</i>	64	
	Gestion conseillée : A remplacer			
95	223773	<i>Aesculus hippocastanum</i>	104	
	Gestion conseillée : A supprimer			
96	224092	<i>Aesculus hippocastanum</i>	89	
	Gestion conseillée : A remplacer			

Synthèse de l'inventaire. Expertise du patrimoine arboré de la Plaine de Plainpalais. 14 octobre 2016

Localité : 1 Plaine de Plainpalais

Station : 1 Expertise du patrimoine arboré. Pointe Sud. 14/10/2016

No	No SEVE	Essence	Circ	Profil risque
97	223266	<i>Aesculus hippocastanum</i>	115	
	Gestion conseillée : A remplacer			
98	223426	<i>Aesculus x carnea</i>	96	
	Gestion conseillée : A remplacer			
99	223927	<i>Aesculus hippocastanum</i>	81	
	Gestion conseillée : A remplacer			
100	223438	<i>Aesculus x carnea</i>	59	
	Gestion conseillée : Arbre abattu			
101	223944	<i>Aesculus x carnea</i>	108	
	Gestion conseillée : Arbre abattu			
102	224114	<i>Aesculus hippocastanum</i>	88	
	Gestion conseillée : Arbre abattu			
103	223596	<i>Aesculus hippocastanum</i>	91	
	Gestion conseillée : Arbre abattu			
104	222914	<i>Ulmus spp.</i>	221	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
105	223774	<i>Aesculus x carnea</i>	71	
	Gestion conseillée : Arbre abattu			
106	223966	<i>Aesculus hippocastanum</i>	101	
	Gestion conseillée : Arbre abattu			
107	223594	<i>Aesculus hippocastanum</i>	100	
	Gestion conseillée : A remplacer			
108	223289	<i>Ulmus spp.</i>	150	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
109	223102	<i>Tilia x europea</i>	95	
	Gestion conseillée : A remplacer			
110	223439	<i>Aesculus hippocastanum</i>	53	
	Gestion conseillée : A remplacer			

Synthèse de l'inventaire. Expertise du patrimoine arboré de la Plaine de Plainpalais. 14 octobre 2016

Localité : 1 Plaine de Plainpalais

Station : 1 Expertise du patrimoine arboré. Pointe Sud. 14/10/2016

No	No SEVE	Essence	Circ	Profil risque
111	223440	<i>Aesculus hippocastanum</i>	104	
	Gestion conseillée : A remplacer			
112	222934	<i>Aesculus hippocastanum</i>	103	
	Gestion conseillée : A remplacer			
113	223595	<i>Aesculus hippocastanum</i>	95	
	Gestion conseillée : A remplacer			
114	222936	<i>Aesculus x carnea</i>	103	
	Gestion conseillée : A remplacer			
115	223326	<i>Aesculus hippocastanum</i>	102	
	Gestion conseillée : A remplacer			
116	223297	<i>Aesculus hippocastanum</i>	81	
	Gestion conseillée : A supprimer			
117	223125	<i>Aesculus hippocastanum</i>	91	
	Gestion conseillée : Arbre abattu			
118	223611	<i>Aesculus hippocastanum</i>	67	
	Gestion conseillée : Arbre abattu			
119	224103	<i>Aesculus hippocastanum</i>	73	
	Gestion conseillée : A remplacer			
120	223287	<i>Aesculus hippocastanum</i>	80	
	Gestion conseillée : A remplacer			
121	224122	<i>Aesculus hippocastanum</i>	78	
	Gestion conseillée : Arbre abattu			
124	223768	<i>Aesculus hippocastanum</i>	90	
	Gestion conseillée : A remplacer			
125	224102	<i>Aesculus hippocastanum</i>	71	
	Gestion conseillée : A remplacer			
126	224115	<i>Ulmus spp.</i>	145	
	Gestion conseillée : Maintien en volume réduit : réduction			

Synthèse de l'inventaire. Expertise du patrimoine arboré de la Plaine de Plainpalais. 14 octobre 2016

Localité : 1 Plaine de Plainpalais

Station : 1 Expertise du patrimoine arboré. Pointe Sud. 14/10/2016

No	No SEVE	Essence	Circ	Profil risque
127	223156	<i>Aesculus hippocastanum</i>	90	
	Gestion conseillée : A remplacer			
128	223609	<i>Aesculus x carnea</i>	94	
	Gestion conseillée : A remplacer			
129	223124	<i>Aesculus x carnea</i>	96	
	Gestion conseillée : A remplacer			
130	223794	<i>Aesculus hippocastanum</i>	78	
	Gestion conseillée : A remplacer			
131	223795	<i>Aesculus hippocastanum</i>	84	
	Gestion conseillée : A supprimer			
132	223940	<i>Ulmus spp.</i>	175	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
133	222928	<i>Ulmus spp.</i>	203	
	Gestion conseillée : Arbre abattu			
134	224104	<i>Ulmus spp.</i>	192	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
135	224148	<i>Aesculus hippocastanum</i>	73	
	Gestion conseillée : A remplacer			
136	223328	<i>Aesculus hippocastanum</i>	71	
	Gestion conseillée : Arbre abattu			
137	223634	<i>Aesculus x carnea</i>	75	
	Gestion conseillée : Arbre abattu			
138	223480	<i>Ulmus spp.</i>	159	
	Gestion conseillée : Arbre abattu			
139	223436	<i>Aesculus hippocastanum</i>	72	
	Gestion conseillée : A remplacer			
140	223280	<i>Ulmus spp.</i>	202	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			

Synthèse de l'inventaire. Expertise du patrimoine arboré de la Plaine de Plainpalais. 14 octobre 2016

Localité : 1 Plaine de Plainpalais

Station : 1 Expertise du patrimoine arboré. Pointe Sud. 14/10/2016

No	No SEVE	Essence	Circ	Profil risque
141	224147	<i>Aesculus hippocastanum</i>	79	
		Gestion conseillée : Arbre abattu		
142	223635	<i>Aesculus hippocastanum</i>	59	
		Gestion conseillée : A remplacer		
143	223588	<i>Aesculus hippocastanum</i>	93	
		Gestion conseillée : A remplacer		
144	223981	<i>Aesculus hippocastanum</i>	77	
		Gestion conseillée : A remplacer		
145	224150	<i>Aesculus hippocastanum</i>	67	
		Gestion conseillée : A remplacer		
147	223437	<i>Ulmus spp.</i>	244	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		
151	223460	<i>Aesculus hippocastanum</i>	139	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		
154	224132	<i>Aesculus hippocastanum</i>	111	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		
155	223303	<i>Aesculus hippocastanum</i>	126	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		
156	223304	<i>Aesculus hippocastanum</i>	111	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		
157	223943	<i>Aesculus hippocastanum</i>	109	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		
158	223584	<i>Aesculus hippocastanum</i>	107	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		
159	223092	<i>Aesculus hippocastanum</i>	117	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		
160	223127	<i>Aesculus hippocastanum</i>	136	
		Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre		

Synthèse de l'inventaire. Expertise du patrimoine arboré de la Plaine de Plainpalais. 14 octobre 2016

Localité : 1 Plaine de Plainpalais

Station : 1 Expertise du patrimoine arboré. Pointe Sud. 14/10/2016

No	No SEVE	Essence	Circ	Profil risque
162	224133	<i>Aesculus hippocastanum</i>	112	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
163	222955	<i>Aesculus hippocastanum</i>	106	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
164	223771	<i>Aesculus hippocastanum</i>	97	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
165	223279	<i>Aesculus x carnea</i>	74	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
166	223614	<i>Aesculus hippocastanum</i>	86	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
167	222954	<i>Aesculus hippocastanum</i>	164	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
168	223133	<i>Aesculus hippocastanum</i>	183	
	Gestion conseillée : A supprimer			
169	223099	<i>Aesculus hippocastanum</i>	184	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
170	223126	<i>Acer pseudoplatanus</i>	85	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
171	223128	<i>Aesculus hippocastanum</i>	153	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
172	223457	<i>Aesculus hippocastanum</i>	175	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
173	223130	<i>Aesculus x carnea</i>	98	
	Gestion conseillée : A supprimer			
177	223958	<i>Aesculus hippocastanum</i>	112	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
178	223116	<i>Aesculus hippocastanum</i>	94	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			

Synthèse de l'inventaire. Expertise du patrimoine arboré de la Plaine de Plainpalais. 14 octobre 2016

Localité : 1 Plaine de Plainpalais

Station : 1 Expertise du patrimoine arboré. Pointe Sud. 14/10/2016

No	No SEVE	Essence	Circ	Profil risque
179	223600	<i>Aesculus hippocastanum</i>	75	
	Gestion conseillée : A supprimer			
180	223132	<i>Aesculus hippocastanum</i>	160	
	Gestion conseillée : Arbre abattu			
181	223789	<i>Aesculus hippocastanum</i>	140	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
182	223449	<i>Aesculus hippocastanum</i>	165	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
183	223292	<i>Aesculus hippocastanum</i>	139	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
184	224119	<i>Aesculus hippocastanum</i>	215	
	Gestion conseillée : A supprimer			
185	223117	<i>Aesculus hippocastanum</i>	140	
	Gestion conseillée : A supprimer			
186	222943	<i>Aesculus hippocastanum</i>	121	
	Gestion conseillée : A supprimer			
187	223291	<i>Aesculus hippocastanum</i>	99	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
188	223951	<i>Aesculus hippocastanum</i>	139	
	Gestion conseillée : A supprimer			
189	223459	<i>Aesculus hippocastanum</i>	223	
	Gestion conseillée : A supprimer			
191	223575	<i>Tilia tomentosa</i>	214	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
192	223479	<i>Populus alba</i>	262	
	Gestion conseillée : Arbre abattu			
194	223633	<i>Ulmus spp.</i>	228	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			

Synthèse de l'inventaire. Expertise du patrimoine arboré de la Plaine de Plainpalais. 14 octobre 2016

Localité : 1 Plaine de Plainpalais

Station : 1 Expertise du patrimoine arboré. Pointe Sud. 14/10/2016

No	No SEVE	Essence	Circ	Profil risque
195	220499	<i>Ulmus spp.</i>	107	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
196	220500	<i>Ulmus spp.</i>	210	
	Gestion conseillée : Maintien en volume réduit : réduction			
197	224118	<i>Aesculus hippocastanum</i>	129	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
198	223952	<i>Aesculus hippocastanum</i>	100	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
199	223953	<i>Aesculus hippocastanum</i>	95	
	Gestion conseillée : Maintien en forme semi libre			
Total :		168		



LEGENDE DU DOCUMENT « SYNTHESE DE L'INVENTAIRE »

-Profil de risque-

Code couleur utilisé :

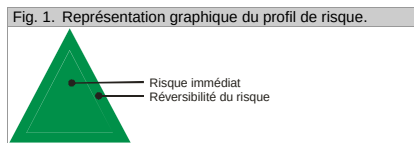
Tableau 1. Codification des risques		
Valeur	Code	Niveau de risque
0		Il n'y a pas de risque de dommage significatif
1		Il n'y a pas de risque de dommage significatif actuel, mais l'arbre nécessite un suivi rapproché. Par exemple : l'état de l'arbre pourrait se dégrader ; l'arbre a été haubané.
2		Il y a un risque de dommage significatif.

Icône pour le profil de risque :

Le « risque immédiat » est la pire des valeurs de risque obtenues pour l'ensemble des observations.

Le « risque immédiat » est présenté sous la forme d'un premier triangle au centre de la figure (Fig. 1).

La « réversibilité du risque » est présentée par un deuxième triangle à l'extérieur du premier.



Réversibilité du risque :

réduction possible du risque au moyen d'un soin adapté (p. ex. taille)

-Forme semi-libre-

Maintien en forme semi libre :

maintien avec taille occasionnelle afin de contenir le volume de la couronne